



<https://blog.cde38.org/>

# Communiqué de presse

Vendredi 15 mai 2020 – Communiqué de presse du [Collectif défense éducation 38](#)

-----

## « L'école d'après » : accélération des inégalités sociales ou réelle égalité des droits ?

Depuis le lundi 17 mars, le service public d'éducation est en panne. Voilà maintenant 8 semaines que l'information concernant les 13 millions d'élèves et les 1,45 million de personnels circule par un canal presque exclusif : celui du Ministre Jean-Michel Blanquer, qui, 2 heures avant l'annonce de la fermeture historique de tous les établissements scolaires de France expliquait pourtant qu'un tel choix n'avait été « jamais envisagé », dans « aucun scénario », serait « contre-productif » et « paralyserait le pays ».

Dès les premiers jours du confinement, M. Blanquer, soucieux de donner l'impression que tout restait sous contrôle, a annoncé à grands renforts de communication un « plan de continuité pédagogique ». Les enseignant.e.s et tous les parents, des mieux « armés » aux plus désemparés, ont consacré beaucoup d'énergie à essayer de faire « l'école à la maison ». **Tous ont pu constater que l'enseignement à distance, nécessaire pour maintenir un lien notamment avec les plus fragiles, n'était ni suffisant, ni satisfaisant.** La triste réalité de la « continuité démagogique » a été reconnue implicitement par le ministère qui a opté pour l'annulation des examens et des évaluations réalisées pendant la période de confinement. Les statistiques (dont la fiabilité reste à vérifier) transmises par les chefs d'établissement annoncent « entre 4 % et 8 % d'élèves injoignables », comme si l'institution pouvait se satisfaire d'un simple lien numérique ou téléphonique... Parmi tous les autres, combien ont réellement profité de l'enseignement à distance ?

Après avoir énergiquement annoncé une reprise (qui n'a jamais eu lieu, mais [qui s'en souvient](#) ?) le 4 mai, Jean-Michel Blanquer, cette fois-ci plus attentif au discours du chef de son gouvernement, a battu le rappel des troupes et annoncé que « [80 % des écoles](#) » [ouvriraient le 11 mai](#), par souci d'« égalité sociale ». Il ira même jusqu'à instrumentaliser les propos de pédiatres selon lesquels, pour certains enfants, « [rester chez soi serait plus dangereux qu'aller à l'école](#) ». Les [protocoles sanitaires](#) (dont les versions finales s'appelleront plus prudemment « guide ») se révèlent de l'avis de tous [impossibles à respecter](#). D'autant plus que les écoliers sont les premiers à devoir regagner l'école, quand les collégiens rentrent au compte-gouttes et que bien des directions de lycées souhaitent implicitement éviter d'accueillir les lycéens avant la rentrée de septembre.

**Le CDE 38 regrette que l'ensemble de la communauté éducative (élèves, parents, personnels) soit dans l'impossibilité de s'exprimer sur les conditions de gestion de la crise et de la reprise.** Il dénonce les mensonges et les pressions du ministère, qui renvoie la responsabilité d'une crise mal gérée sur les élèves, les familles et les personnels.

**Le CDE appelle les personnels et les organisations syndicales à ne pas se laisser piéger par la mise en place de protocoles impossibles à respecter et à s'organiser collectivement pour enfin mettre un terme à la destruction du service public d'éducation.** Le « comment ? » ne doit pas masquer le « pourquoi ? ». La désorganisation actuelle ne doit pas nous faire oublier que les pressions hiérarchiques, la mise au pas des personnels, les réformes du bac, des

lycées et autres « loi sur l'école de la confiance » ont participé au sabotage de l'école. Bien avant une récente [tribune de hauts fonctionnaires de l'éducation](#), les enseignant.e.s, élèves et parents mobilisé.e.s ont dénoncé la conception réactionnaire du système éducatif de Jean Michel Blanquer (voir [ouvrage collectif de la fondation Copernic](#), paru en 2018). **Il s'agit désormais d'empêcher que l'épisode du confinement soit utilisé par le ministère pour continuer à détruire les conditions de travail et de scolarisation des personnels et usagers du service public d'éducation.** « L'école à distance » et son vernis « innovant » vont être présentés comme une solution à la surpopulation scolaire et au budget contraint de l'éducation nationale. La crise économique qui s'annonce apportera son lot de récession, de faillites, de chômage et de restrictions budgétaires en direction de services publics déjà exsangues. Nous lutterons pour pour imposer d'autres choix politiques, pour que le retour à « l'anormal » ne s'accompagne pas d'une « stratégie du choc ».

Aujourd'hui et demain plus encore qu'hier, nous devons nous donner les moyens de défendre une école où les droits et libertés des élèves, parents et personnels sont respectés, une école qui cesse de reproduire (voire accélérer) les inégalités, une école émancipatrice et créative qui au lieu d'organiser le tri social soit un creuset du vivre ensemble, une école qui ne soit pas simplement celle de l'égalité des chances (dont l'aboutissement serait le « chèque éducation »), mais de l'égalité des droits (« donner plus à ceux qui ont moins », ce qui malgré une idée reçue est loin d'être le cas aujourd'hui).

**Enfin, le CDE 38 dénonce avec force les attaques à la liberté d'expression sous prétexte d'« état d'urgence sanitaire ».** Alors que le déconfinement est en route, que les établissements scolaires, administrations et entreprises se remettent à fonctionner, que penser de l'arrestation par les forces de police, le 1er mai dernier à Grenoble, de 5 adultes et d'un enfant (placé seul dans une voiture jusqu'au commissariat) qui étaient tous en possession de leur attestation et dans la limite du km autorisé ? Ce genre d'arrestation est-elle de nature à protéger la population d'une contamination par le Covid ? Cette dérive politique autoritaire, qui s'accompagne du récent dispositif de [censure d'internet](#) (Loi Avia, article 1), est indigne d'une démocratie. Il est urgent de le faire entendre à ses promoteurs et à l'ensemble de la population.

---

#### **Contacts presse CDE 38 :**

- Xavier Lecoq, [lecoqx@gmail.com](mailto:lecoqx@gmail.com), 0604485035
- Justine Romanet, [justine.romanet@gmail.com](mailto:justine.romanet@gmail.com), 0681470696
- Olivier Baur, [baurolivier@yahoo.fr](mailto:baurolivier@yahoo.fr), 0662250255